

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Rapport de la commission de gestion concernant le rapport de gestion 2018 de la Municipalité

La commission de gestion (CG) s'est réunie à plusieurs reprises depuis le conseil de juin 2018. Lors de ces rencontres, elle a préparé différents questionnaires adressés à la Municipalité afin d'apprécier au mieux la gestion de la commune.

Une délégation de la CG a rencontré la Municipalité pour traiter de points spécifiques.

Les thèmes de l'administration et particulièrement des ressources humaines ont été abordés.

Nous remercions le Syndic pour les réponses apportées à nos questions.

Le rapport présente les remarques et suggestions de la CG dans l'ordre des chapitres du rapport de gestion de la Municipalité.

Administration générale

Nous avons pris note du grand mouvement de personnel au sein de l'administration. A nos interrogations, nous avons toujours reçu des réponses brèves indiquant que tout allait bien dans le meilleur des mondes. Cela ne nous semble pas avoir été le cas. Aujourd'hui la CG a besoin d'être rassurée.

A notre avis, les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes. La CG demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour améliorer la gestion du personnel administratif, afin qu'à l'avenir l'ambiance s'améliore dans les bureaux de notre administration.

Des procédures ont été formalisées depuis 2016. Nous regrettons toutefois que des procédures formelles d'entretiens de départ ne soient en place que depuis octobre 2018.

La CG pense qu'il manque un médiateur neutre en cas de conflit. En effet, est-il judicieux que le Syndic soit le supérieur direct des RH ?

La CG recommande que le dicastère des RH soit attribué à un municipal ayant une bonne expérience de la gestion du personnel afin de permettre au Syndic de prendre son rôle de médiateur.

Service technique

Le rapport du service technique laisse penser que tout va bien. Nous aimerions rappeler qu'il est important de rester attentif à l'esthétique de nos villages et d'apporter un soin attentif aux dérogations.

Lors du rapport 2017, nous avons effectué une recommandation permettant de limiter le nombre de retours. Nous réitérons la recommandation de mettre en place une procédure qui convoquerait les personnes travaillant sur un dossier dans les locaux du service technique après deux passages dans le service.

Construction

Présentation bien détaillée. Il aurait été intéressant d'avoir le nombre de dossiers retournés, le temps de traitement et le temps de passage des dossiers.

Lors du rapport 2017, nous avons effectué une recommandation permettant de limiter le nombre de retours.

La CG aimerait connaître les objectifs du service technique !

Développement territorial

La CG souhaite que l'optique de l'étude par les 3 commissions apporte rapidement des résultats positifs.

Projet de centre médical à Salavaux

Le projet de centre médical à Salavaux a été soutenu par la Fondation Avenir et Santé grâce à un dossier bien abouti présenté par le Syndic.

Nous le remercions pour son très bon travail. Les 45'000 francs sont attribués à titre de soutien administratif et seront appréciables pour financer la suite du projet.

Néanmoins, concernant cette somme, la formulation " donnée à la commune" eut été plus heureuse que la formulation " donnée au Syndic" mentionnée dans le rapport de celui-ci.

Transport

Le projet de liaison entre Villars-le-Grand et Salavaux est toujours d'actualité et la CG est heureuse de l'apprendre. Néanmoins, la CG recommande que le bus passe par Villars-le-Grand, Montmagny, Bellerive et Salavaux afin d'offrir un vrai service à un plus grand nombre de villages de la commune.

Office du tourisme

La CG pense qu'il serait bien d'intégrer le rapport d'activité du responsable de l'office du tourisme dans le rapport de la Municipale.

Dans le cadre de l'office du tourisme, la CG aimerait connaître les objectifs définis par la Municipalité et savoir comment elle quantifie le retour sur investissement.

Déchets

La CG encourage l'idée d'interdire les sacs à la déchetterie afin de mieux valoriser nos déchets. Nous attendons les résultats de l'audit.

La CG demande que le contrôle de l'accès aux déchetteries soit plus strict pour les personnes inconnues.

Police

Le but des zones parking était d'avoir une base légale pour enlever des véhicules parkés pendant de longues périodes sur le domaine public. Aujourd'hui il est possible d'avoir une amende en hiver au camping pour avoir oublié de mettre son disque bleu ...

La CG suggère d'utiliser cet outil avec souplesse. Il faut contrôler uniquement lorsqu'il y a des problèmes rapportés.

Bâtiment

La CG estime qu'il faut demander à Cogestim de travailler le plus possible avec les entreprises de la commune.

Terres communales

Concernant la distribution des terres en relation avec le projet de renaturation de la Petite Glâne, la Municipalité aurait dû, dans un souci de transparence, confirmer que les conventions spéciales liant la commune et les agriculteurs concernés avaient bien été établies.

Conclusion

Un grand merci pour le rapport détaillé de ce qui va bien. La CG aurait aimé un rapport qui parle également des quelques points qui doivent être améliorés.

Rapport fait à Chabrey, le 15.04.2019

Geneviève Bardet Leresche

Philippe Loup

Julien Bessard

Claude Besson

Alexandre Bardet

Christian Genilloud

René Fluri